

INVESTISSEURS DANS L'ENTREPRISE

Avis relatif aux enregistrements téléphoniques des gérants

OBJET

Les intermédiaires de marché, les contreparties et les autres personnes en relation avec les gérants de portefeuille d'Investisseurs Dans l'Entreprise au titre de la négociation d'instruments financiers sont informés que leurs conversations téléphoniques sont susceptibles de faire l'objet d'un enregistrement en application de dispositions réglementaires, et ce, éventuellement sans tonalité d'avertissement. Ces enregistrements téléphoniques sont réalisés en application des articles 321-72 et 321-73 du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers.

PERIMETRE

Tous les appels (entrants et sortants) passés depuis le poste des gérants sont susceptibles d'être enregistrés. Les données enregistrées et conservées sont les bandes son des appels, les données relatives à la communication, notamment les dates et heures de début et de fin de l'appel, sa durée, le numéro de l'appelant et le numéro de l'appelé.

DELAI DE CONSERVATION DES ENREGISTREMENTS

La durée de conservation des enregistrements téléphoniques est de 5 ans, sauf si l'Autorité des marchés financiers requiert un délai de conservation plus long.

REECOUTES TELEPHONIQUES

Les réécoutes se déroulent en toute confidentialité; seules les personnes habilitées et concernées peuvent être présentes.

Les personnes habilitées sont le Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (« RCCI ») et /ou la Direction Générale d'Investisseurs Dans l'Entreprise.

Toute personne ayant fait l'objet des enregistrements précités ou personne morale dont les employés, représentants ou agents liés ont fait l'objet d'enregistrement peut solliciter l'accès aux données relatives à ces enregistrements auprès du RCCI d'Investisseurs Dans l'Entreprise par email à l'adresse : contact@ide-am.eu ou par courrier à l'adresse suivante : Investisseurs Dans l'Entreprise, 3 rue de Messine, 75008 Paris. Investisseurs Dans l'Entreprise se réserve le droit de facturer un coût raisonnable d'accès aux données.

DROITS DES PERSONNES ENREGISTREES

Les personnes concernées par ces enregistrements disposent d'un droit de rectification, d'effacement, de limitation du traitement, d'opposition au traitement. Ces droits peuvent être exercés en adressant la demande au Responsable de traitement d'Investisseurs Dans l'Entreprise par email à l'adresse : contact@ide-am.eu ou par courrier à l'adresse suivante : Investisseurs Dans l'Entreprise, 3 rue de Messine, 75008 Paris. Cette demande sera examinée en tenant également compte des obligations règlementaires d'Investisseurs Dans l'Entreprise.

Les personnes concernées ont la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Mise à jour : 6 décembre 2019